

DECLARATION DES PRELEVEMENTS SUR VOTRE ESPACE ADHERENT

PAR ORDINATEUR

La déclaration des prélèvements de TOUTES VOS BATTUES aux sangliers est à effectuer dans les **48 heures** qui suivent le jour de la battue, sur votre ESPACE ADHERENT, en vous identifiant avec votre Numéro d'identifiant de PLAN DE CHASSE et votre MOT DE PASSE de TERRITOIRE (voir Notice ci-contre).

DECLARATION DE BATTUE

1 Allez sur le site internet de la FDC18 : <https://www.chasseurducentrevaleloire.fr/fdc18/>

2 Connectez-vous avec votre numéro de PLAN DE CHASSE et votre mot de passe (disponible sur votre demande papier).

3 Cliquez sur Saisie, Battues, puis Déclaration et Compte-rendu de battues

4 Ajoutez une date de battue

5 Saisissez les informations de la battue puis cliquez sur Valider

Vous recevrez un mail de confirmation.

ACCES ESPACE ADHERENT PAR VOTRE SMARTPHONE

GLISSER EN BAS D'ECRAN

- Permis de chasser
- Validation en ligne
- Espace adhérents**
- Ouvertures/Fermetures
- Bourse
- Revue d

ACCES A VOTRE ESPACE ADHERENT

PAR LE TELEPHONE

Vous pouvez également faire vos déclarations de battues via l'ESPACE ADHERENT sur votre téléphone.